

Bourogne

Bulletin municipal



Bien écouter, c'est déjà répondre

Publication de la ville de Bourogne - Mai 2010 - N° 7

Le mot du Maire

Le printemps est à nos portes. Après un hiver assez long, comme nous n'en avons pas vécu depuis bien longtemps, le moment est venu de faire la toilette du village et de préparer sa décoration florale.

En ce moment, le personnel du service technique prépare activement les massifs, les bacs, révisé les systèmes d'arrosage automatique, l'été sera bientôt là !!
Pendant cette période, parfois bien courte dans nos régions, tout un chacun essaye de profiter au maximum des loisirs et des activités extérieures ; il en résulte des bruits et nuisances qui sont loin de faire l'unanimité. La liberté des uns finit là où commence celle des autres et un minimum de discrétion favorise les relations de voisinage.
Avec les beaux jours, nous constatons une recrudescence d'incivilités et d'actes de vandalisme. Les différentes opérations de réparation, de remplacement ont un coût pour la collectivité et donc pour le contribuable Bourignais.

La municipalité a engagé depuis deux ans une politique volontariste en faveur des jeunes, à travers la mise à disposition d'équipements de qualité ; parcs pour jeunes enfants, aire de jeux, terrain multisports, médiathèque, et enfin prochainement l'ouverture d'une salle dédiée à nos adolescents. Ces investissements concourent à éviter le désœuvrement de nos jeunes pour les vacances à venir. Nous invitons les parents à inciter leurs enfants à respecter tout ce qui est mis à leur disposition et qui constitue un environnement commun de qualité. Plusieurs plaintes ont déjà été déposées à la gendarmerie et nous poursuivons ces actions judiciaires pour mettre fin aux incivilités

Jean-François ROOST

Sommaire

- Réalisations
- La vie de la commune
- Mairie
- Associations
- Carnet
- Infos pratiques

SOYONS VIGILANTS !

Ligne Belfort Delle/cuve à gaz Antargaz

D'après la DREAL, (anciennement DRIRE), « aucun risque supplémentaire n'est induit par la présence d'une ligne électrique de 25000 volts ». Antargaz lors de la réunion POA du 25/06/09 a clairement donné un avis défavorable à la présence de cette ligne électrique.

Les faits : la ligne se situera à 30 m du réservoir de 400 m³ (avec un passage de train tous les ¼ d'heure en pointe), et l'on projette d'exproprier une maison située à 200 m de là... Cherchez l'erreur !!! Nous avons demandé d'intégrer la réouverture de la ligne ferroviaire dans une mise à jour de l'étude de danger réalisée par la DRIRE en 2009. Affaire très suivie.

Zone de danger, suites...

Le 30 mars 2010, La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Direction départementale des territoires (DDT) ont présenté les résultats de l'étude de vulnérabilité pour les habitations situées en zone de danger. Seuls les propriétaires concernés étaient invités.

Bâtiments concernés : en plus des trois expropriations en zone « rouge », 5 maisons dans la zone « rose » – expropriation et démolition, 1 maison en zone « bleu foncé » – expropriation ou travaux de protection à effectuer, 5 maisons en zone « bleu foncé ? » – travaux de protection à effectuer. Résultat ? Les couleurs sont les mêmes !

Le chiffre des travaux étant peu crédible, nous n'en parlerons pas.



TRAVAUX ET PROJETS RETENUS AU BUDGET 2010

Déjà engagés et sur la bonne voie

Le projet Artothèque

Une subvention du Conseil général a été accordée. La définition précise du projet est maintenant terminée. Les questions d'ordre juridique sont traitées. La phase de réalisation peut être engagée. En premier lieu, le site internet « Artothèque de Bourgogne » sera développé. Le site présentera l'ensemble des œuvres répertoriées, avec titres et éventuellement les commentaires de l'artiste. L'objectif est de proposer un catalogue

graphiquement attrayant et accessible à tous. Les amateurs pourront ainsi choisir une ou plusieurs œuvres, les réserver en ligne pour location. La consultation informatique sera également possible à la médiathèque. Le règlement général, les conditions et tarifs sont en cours de mise au point. Ce projet doit être mené à bien pour septembre prochain.

Le chemin de découverte

Le tracé du parcours est arrêté, les points d'intérêts répertoriés. L'identification formelle de ces points remarquables : lavoirs, château, église, sites naturels, sources, pelouses sèches, faune, flore, insectes... (espèces protégées) doit être organisée.

Le sentier de découverte propose également la visite du futur arboretum. 23 espèces d'arbres d'intérêt local ont été présélectionnées.

La définition, la création et la mise en place de la signalétique indispensable : panneaux explicatifs, balisage du sentier, descriptifs (monuments et végétaux), tables d'orientation, panneaux de réglementation seront réalisés en impliquant les enfants du centre de loisir et les éventuels volontaires de la commune.

Nous souhaitons finaliser le projet dans le courant de l'automne, par la plantation des végétaux constituant l'arboretum.

Les volontaires intéressés, amoureux de la nature et du patrimoine, sont invités à se faire connaître en mairie.



Reconnaissance sur le futur tracé : élus, éducateur sportif, responsable du centre de loisirs à l'unisson pour en tirer le meilleur parti.

Salle des ados

Les derniers travaux touchent à leur fin. Cet espace vient en complément d'équipements dédiés à la jeunesse du village. Les futurs utilisateurs de celle-ci rempliront une fiche-dossier en échange d'un badge d'accès permanent.

L'inscription en mairie est possible dès le 15 juin.

Pour préparer les budgets 2011-2012-2013

L'étanchéité de la toiture du gymnase et la qualité du sol posé. Un budget d'étude est alloué, il permettra de missionner un expert pour évaluer les coûts de remise en état.

Deux études majeures sont également budgétisées et seront engagées dans les prochaines semaines : la construction d'un bâtiment dédié à 100% à la restauration scolaire et la mise en place d'une structure résidentielle pour les personnes âgées de Bourgogne. À suivre.

À engager prochainement

Travaux divers

Un diagnostic général complet du village a été réalisé en 2009/10. Il portait sur l'état des rues, des routes, des chemins et bâtiments communaux et a permis d'établir la liste globale des travaux à réaliser et mis en évidence les priorités.

Certains des chantiers de réfection sont déjà engagés : rue derrière l'église, rue du cimetière. D'autres suivront : rue du réservoir, rue de la gare (création d'un exutoire et pose de bordures), rue de Belfort, chemin du lotissement « la vigne », école du centre (suppression de massifs dangereux pour les enfants et remise en état de la cour de récréation).

Les travaux, qui ne peuvent être réalisés en 2010 en raison des contraintes budgétaires (par exemple rue du paquis, rue labotier, rue thomas, diverses impasses, etc), font actuellement l'objet d'une étude de coût globalisée destinée à les intégrer dans un plan de réalisation pluriannuel (sur trois ans si les budgets le permettent).

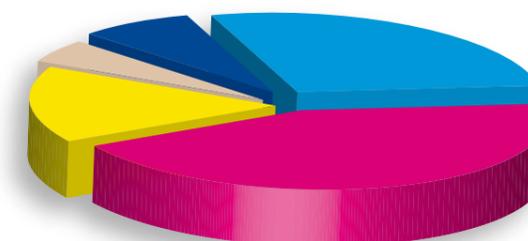
Des rénovations diverses urgentes ont été décidées : volets de la cure et de la poste, boiseries extérieures de l'Espace Gantner, mur du cimetière, sol du foyer rural, paratonnerre de l'église...

En 2009, la commune s'était engagée dans « le plan de relance » pour palier aux effets désastreux de la crise économique. Elle devait investir afin de maintenir l'activité économique. Les objectifs fixés avec la Préfecture ont été tenus. En contrepartie la commune bénéficiera désormais du versement du FCTVA (fond de compensation de la TVA) année n+1 et non plus n+2.

Cela nous a permis de réaliser tous les projets prévus et détaillés dans le bulletin de mai 2009. L'année 2010 sera consacrée à la préparation des années à venir et des investissements à réaliser. Les dépenses seront focalisées sur l'entretien des différents bâtiments communaux ainsi que dans l'engagement d'études sur les projets majeurs pour lesquels l'équipe municipale s'était engagée.

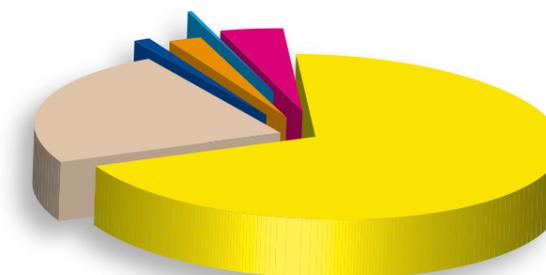
Fonctionnement : les dépenses

Charges à caractère général	431 150
Charges de personnel	678 600
Charges de gestion courante	240 134
Charges financières	80 054
Virement à la section d'investissement	117 297
Total	1 547 235



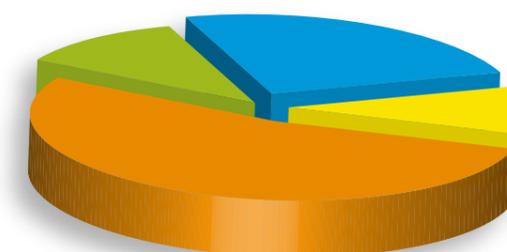
Fonctionnement : les recettes

Excédent antérieur reporté	867
Produits des services	65 243
Impôts et taxes	1 067 872
Dotations et participations	365 253
Transferts et atténuations de charges	14 000
Autres produits et produits exceptionnels	34 000
Total	1 547 235



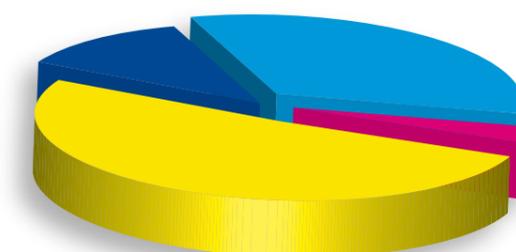
Investissement : les dépenses

Capital des emprunts	242 745
Reste à réaliser 2009	95 040
Travaux - constructions - matériel	522 446
Besoin de financement	112 197
Total	972 428



Investissement : les recettes

Dotations et fonds propres	323 513
Subventions	31 618
Emprunts et dettes	500 000
Virement section de fonctionnement	117 297
Total	972 428



Remise de médailles

Au cours d'une sympathique cérémonie, le Maire a eu le plaisir de remettre à Madame Elisa FRANZ, employée au service administratif de la Mairie la médaille de la famille française en tant que mère de quatre enfants.

Monsieur le Maire a également décoré Madame Chantal GRAEHLING de la médaille du travail pour 20 ans de services

dans le privé et au sein de la mairie de Bourogne depuis le 1er juillet 2003, en présence des employés communaux et des membres du Conseil municipal.

Encore félicitations à toutes les deux.



Départ

Mademoiselle Sarah BERGHE a quitté le secrétariat de la commune le 1^{er} avril dernier. En effet, après un peu plus d'une année de remplacement d'un agent en congé de maternité et parental, Sarah a été recrutée à Badevel comme secrétaire de mairie. Nous lui souhaitons bonne chance et bonne continuation.



Passeports : nouveaux droits de timbre

La loi de finances du 30 décembre 2009 a modifié le montant du droit de timbre auquel sont soumises les demandes de passeport. Les nouveaux taux sont applicables depuis le 1^{er} janvier.

Lorsque le dossier présenté à l'enregistrement en mairie comprend des photographies d'identité, il revient à 86 € pour une personne majeure, 42 € pour une personne mineure de 15 à 18 ans, 17 € pour une personne mineure de moins de 15 ans.

Si les photographies sont réalisées en mairie ; grâce à la fonction photographie de la station d'enregistrement, il revient à 89 € pour une personne majeure, 45 € pour une personne mineure de 15 à 18 ans et 20 € pour une personne mineure de moins de 15 ans.



Bienvenue à la Médiathèque Municipale de Bourogne !

Depuis, le 24 février 2010, la bibliothèque municipale de Bourogne s'est transformée en Médiathèque, pour vous proposer un nouveau service, le prêt de Cd & DVD. **Des achats réguliers sont faits afin de répondre aux attentes des amateurs de cinéma et de musique.**

Un beau début, au cours de ce mois de lancement 250 DVD et 210 CD ont été empruntés.

ALORS, POUR TOUS CEUX ET TOUTES CELLES QUI NE CONNAISSENT PAS ENCORE LA MEDIATHEQUE, N'HESITEZ PAS A VENIR LA DECOUVRIR... QUI SAIT VOUS TROUVEREZ SANS DOUTE UN DVD, UN LIVRE, UN CD, UNE REVUE QUI VOUS PLAIRA.

Vous trouverez :

2 postes informatiques mis à votre disposition. L'un pour la consultation du fonds de la médiathèque et l'autre pour découvrir une sélection de musiques et naviguer sur Internet.

Des documents imprimés :

- Romans (classés par ordre alphabétique au nom de l'auteur)
- Bandes dessinées
- Contes - poésies - théâtre
- Revues mensuelles (le numéro du mois en cours peut-être emprunté pour 1 semaine)
- Et beaucoup d'autres choses...

Des documents sonores :

- Variétés (Rap, Rock, ...)

- Musique classique
- Livres-CD et textes lus

Des DVD :

- Films - dessins animés
- Documentaires
- DVD musicaux

Comment fonctionne la médiathèque ?

Accès :

L'accès et la consultation sur place des documents sont libres, gratuits et ouverts à tous.

Abonnement annuel :

Jeunes -18 ans : 5 €
Adultes & portage à domicile : 10 €
Carte avantages jeunes : gratuit

Ouverture non-stop grâce aux bénévoles

Suite à la parution du bulletin municipal de janvier 2010. 4 personnes sont venues offrir de leur temps à la bibliothèque. Grâce à ces 4 personnes, un roulement sera fait afin d'assurer des permanences durant les grandes vacances, ainsi la bibliothèque sera ouverte pendant juillet et août sans interruption. Un grand merci.

Prochainement... la bibliothèque en ligne

Avant les vacances d'été vous devriez pouvoir accéder depuis chez vous, au catalogue complet de la médiathèque par le biais du site internet de la commune.

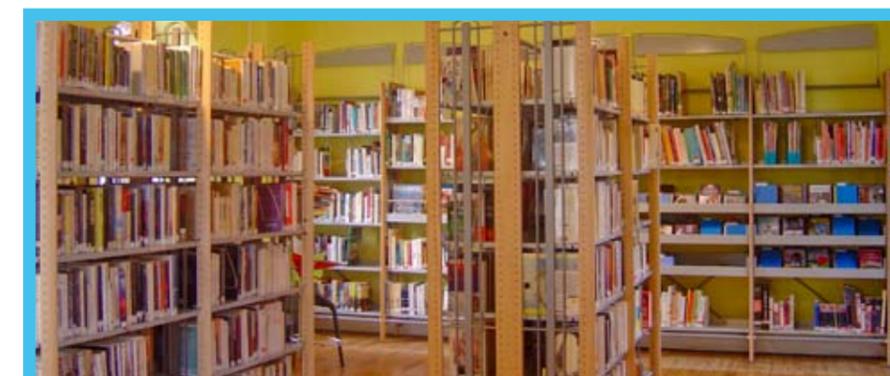
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

9 rue de Belfort - 90140 BOUROGNE
03 84 54 13 19

bibliothequebourogne@wanadoo.fr
www.bourogne.fr

Trois espaces en libre accès :
Section adultes, Section jeunesse
Espace médiathèque

Horaires d'ouverture :
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 16h30 à 19h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h



CCAS Du nouveau concernant les télé-alarmes

Les élus ayant voté par délibération une prise en charge de 50% du montant de l'abonnement. Le conseil général a fourni à la mairie la liste des personnes concernées. Celles-ci seront contactées par courrier pour les démarches à suivre. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Nelly Piguet au 03 84 27 81 89.

Comme l'an passé, les bénévoles du CCAS organisent un marché aux fleurs aux ateliers municipaux les 8 et 9 mai 2010, de 8h30 à 12h. Les bénéfices récoltés sont destinés au CCAS. À bientôt !!!

MAINTENIR UN MARCHÉ HEBDOMADAIRE À BOUROGNE

Pour pérenniser ce service qui a démarré en 2009 et afin d'augmenter la fréquentation et la participation de nouveaux commerçants, il est proposé de modifier son positionnement dans la journée. Le jeudi est maintenu, mais les horaires sont adaptés. Désormais vous pourrez disposer des services liés à un marché de proximité de 16 h à 20 h. **Soyez nombreux pour sa réouverture le 6 mai.**

ANIMATIONS (Gratuites)

Heure du conte pour Toutes Petites Oreilles

1 fois par mois : le mardi à 10h (durée 30 mn - Séances ouvertes seulement aux assistantes maternelles). Prochaines séances : mardi 26 mai, mardi 22 juin (dernière séance de l'année scolaire).

Heure du conte pour Petites Oreilles

1 fois par mois : le mardi à 15h30 (durée 30 mn - Séances ouvertes à tous). Prochaines séances : mardi 18 mai et mardi 15 juin.

La vie de la commune

Au service du sport pour la commune

L'Éducateur Sportif Municipal de Bourogne est mis à disposition des établissements scolaires primaires afin d'intervenir dans le cadre de l'Éducation Physique et Sportive des élèves.

Il est chargé en collaboration avec les enseignants de mettre en œuvre différents cycles d'activités sportives (sports collectifs, jeux d'oppositions, activités d'expressions corporelles et activités d'adaptation en milieu aquatique) ainsi que d'organiser les rencontres sportives scolaires intercommunales.

Il est également mis à disposition pour les différentes associations de la commune.

Pour le club de football, il est chargé de l'entraînement des groupes débutants. Au Foyer Rural, il intervient dans la section Club Maternel où il participe au développement et à l'éveil psychomoteur des enfants de 3 à 5 ans, en proposant différents parcours gymniques et un panel varié d'activités sportives. Il encadre également la section gymnastique d'entretien adultes et le groupe Adolescents Badminton.

L'éducateur sportif met également ses connaissances techniques au service des enfants qui fréquentent le centre de loisirs et l'accueil périscolaire de Bourogne.

Toujours et encore !

Destruction gratuite

Chaque fin de semaine est marquée par de nouvelles dégradations sauvages, qui coûtent très chères à la communauté. Une plainte est systématiquement déposée à chaque constat.

Liste des faits récents :

- dégradation aux abords de la Mairie,
- dégradation de l'escalier de l'église,
- dégradation dans les jardins familiaux de la cure,
- plainte auprès des gardes nature pour moto-cross sur des espaces protégés,
- plusieurs constats de police concernant des bagarres, consommation d'alcool sur la voie publique.

Il est rappelé que les parents sont responsables des actes de leurs enfants de moins de 18 ans et seront systématiquement poursuivis dès identification.

Nos amis les bêtes

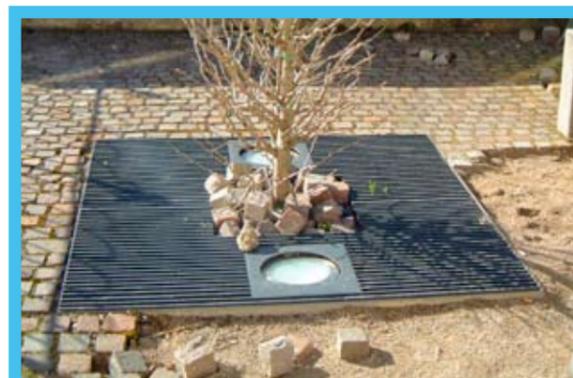
Nous rappelons une nouvelle fois aux maîtres de nos compagnons à poils, en l'occurrence les chiens, de penser aux nuisances provoquées par les déjections canines sur les trottoirs de notre commune ou aux abords des habitations.

MANIFESTATIONS :

- **Samedi 29 Mai 2010 :** journée portes ouvertes au gymnase, présentation des différentes sections d'activités sportives proposées par le Foyer Rural.
- **Lundi 31 Mai 2010 :** parcours sportifs pour les classes scolaires au gymnase, action au profit de l'association Burkina Faso.
- **Juin 2010 :** animations multi-activités et tournois à l'occasion de l'inauguration terrain Poly ou multi-sports à côté du gymnase.
- **Décembre 2010 :** animations sportives pour le Téléthon (soirée badminton adultes, parcours sportifs et tournoi de sports collectifs enfants).

Le grand prix cycliste de Bourogne aura lieu le dimanche 30 mai.

Le match de coupe du monde de foot Uruguay/France sera retransmis sur écran géant au foyer rural le 11 juin à 20h30.



La vie de la commune

brèves

Fête de la musique

L'équipe municipale organise la première édition de la Fête de la musique le dimanche 20 juin place de la Mairie.

Quatre formations d'inspirations diverses, l'école de musique de Bourogne, les groupes Antirouille et Capitaine Jack, José Mercado proposeront des musiques très variées : hard rock, musique classique et celtique. Avis aux musiciens amateurs qui sont les bienvenus. Un espace est réservé à leur talent. Des stands de boissons et sandwiches seront

tenus par les jeunes de l'association Baraka Lao qui financent ainsi en partie leur projet de voyage humanitaire à Lao.

Une réunion d'organisation s'est tenue le 28 avril à 20h en Mairie. Une seconde réunion est programmée 1ère semaine de juin (pour la date exacte, consultez le panneau lumineux). L'équipe organisatrice recherche des bénévoles pour la mise en place du matériel ainsi que le démontage des installations. Merci de contacter Pascal Bandi au 06 08 32 80 59.

Course aux œufs de Pâques

La deuxième édition de la chasse aux œufs de pâques a connu un vif succès. Le beau temps, comme en 2009, était de la partie.

Une quarantaine d'enfants a joyeusement participé pour le plaisir de tous. À l'année prochaine...



GARDONS DEUX FLEURS

Comme indiqué dans le bulletin municipal N° 6, l'objectif, à budget constant, est de conserver les deux fleurs accordées par le jury départemental des villes et villages fleuris. La répartition des bacs à fleurs est rééquilibrée sur l'ensemble du village. Leur nombre est légèrement augmenté. Nous demandons aux propriétaires de véhicules, dans la mesure du possible, de ne pas stationner au niveau des bacs et massifs pour permettre aux jardiniers de la commune d'entretenir et d'arroser les plantations (sinon, à vos arrosoirs !).



AIDE À LA COLORATION DE FAÇADES

Le dispositif d'aide à la coloration est reconduit pour l'ensemble du village.

Le montant de la subvention est de 6,10 €/m² si le travail est réalisé par une entreprise et 5,19 € s'il est réalisé par le propriétaire.

Les personnes désirant en bénéficier doivent préalablement à tous travaux faire la demande à la Mairie. La subvention sera attribuée sur fourniture de la facture acquittée et constatation de réalisation.

En 2009, 3 résidences de Bourogne ont bénéficié de ce dispositif.

* modalités consultables en Mairie ou sur le site www.bourogne.fr

LA POSTE

7 rue de Belfort,
Tél 03 84 27 82 14
Lundi, mardi, jeudi & vendredi
9h30 - 11h30 + 13h30 - 16h
Mercredi 9h30 - 11h30
& samedi 9h30 - 12h

Bourogne : siège de la nouvelle paroisse Saint François de Sales



Le dimanche 14 mars 2010, l'église Saint Martin était comble pour accueillir notre Evêque, le Père Claude Schockert venu présider la reconnaissance de la nouvelle paroisse.

Depuis 2001, les communautés chrétiennes de Bourogne, Charmois, Froidefontaine, Méziré et Morvillars étaient appelées à travailler ensemble autour de leur curé, le Père André Vauchy qui réside à Grandvillars.

Aujourd'hui, en s'entraînant, en mutualisant les moyens, en simplifiant l'organisation, la paroisse sera vraiment le centre d'animation. Nous ferons l'économie des services administratifs et des moyens matériels. La comptabilité sera centralisée.

Cependant, chaque village, appelé communauté locale, garde sa personnalité propre avec le souci de l'entretien de son église. Mais elle est surtout appelée à rester une communauté vivante

qui a le souci de proposer la foi aux enfants, aux jeunes et de la partager avec les adultes, en lien avec ce qui se vit dans la paroisse.

Une équipe est chargée de l'accompagnement des personnes âgées, malades et des familles en deuil de notre village. Cette célébration a été suivie du partage du verre de l'amitié.

INFORMATIONS

• PAROLE EN FÊTE

Le Diocèse Belfort-Montbéliard organise une grande journée festive dimanche 13 juin 2010 de 9h30 à 17h à l'Arcopolis à Voujeaucourt.

Une journée de rencontre, de découverte, de fête en présence de l'Evêque, le Père Claude Schockert.

Enfants, jeunes et adultes, nous sommes tous invités. Un transport sera organisé, vous pouvez vous renseigner auprès de la paroisse (Tél : 03 84 27 81 37)

• PERMANENCE

Si vous prévoyez de vous marier, si vous souhaitez demander le baptême pour vous ou votre enfant, si vous voulez déposer une intention de messe... et pour toute autre question qui vous préoccupe, vous serez accueillis à la cure de Bourogne chaque samedi de 10h à 11h.

Tél : 03 84 27 81 37 (vous pouvez laisser un message).

• INSCRIPTIONS DES ENFANTS AU CATECHISME

Pour l'année scolaire 2010 - 2011, il va bientôt falloir penser à inscrire les enfants (du CE2 à la classe de 5^{ème}).

Les inscriptions se feront mercredi 8 septembre 2010 à la cure de Bourogne, de 14h à 18h

Le S.E.R.T.R.I.D fait vœu de silence



Le SERTRID avait fait de la résolution du problème des nuisances sonores liées au redémarrage de la turbine une priorité.

Conformément aux engagements pris avec Monsieur le Maire de BOURGNE et les représentants d'ECOVIGIE, un nouveau silencieux a été installé en février dernier.

Le coût d'acquisition de 3 800 € a été entièrement supporté par le SERTRID. L'efficacité de ce nouvel équipement a été mise en évidence par les mesures comparatives réalisées par l'APAVE Alsacienne à la demande du SERTRID, chez un riverain proche de l'Ecopôle, avant et après la pose.

La réunion de restitution des résultats avec l'ensemble des parties concernées, qui s'est tenue à l'Ecopôle le 10 mars dernier,

a démontré la baisse du niveau sonore, qui passe de 11 à 0,6 dB la nuit, et de 1,4 à 0 dB la journée lors des opérations de redémarrage de la turbine. Le SERTRID se situe très en deçà des niveaux réglementaires, qui sont respectivement de 4 dB la nuit et de 5 dB le jour.

Le SERTRID se réjouit de contribuer ainsi à maintenir le bien-être des riverains, et souligne la démarche participative de la commune de BOURGNE et de l'association ECOVIGIE dans la résolution du problème.

(communiqué transmis intégralement par le SERTRID).

L'Espace multimédia GANTNER met à votre disposition en accès libre une vingtaine d'ordinateurs (Mac et PC) pour vos différents travaux : traitement de l'image, de la vidéo, du texte ou recherches sur internet. Fonds Documentaire : en vous acquittant du droit d'inscription de 30 € - somme qui vous est reversée quand vous décidez d'arrêter l'abonnement - vous pouvez emprunter pour une durée de quatre semaines, 7 documents au choix.

Catalogue consultable sur Internet : <http://espacegantner.cg90.fr>

Perturbations radiophoniques

Dimanche 2 mai - 17h

MARTIENS GO HOME (BE)

Jérôme NOETINGER + Jean-Philippe GROSS

2010 fête les 100 ans de la naissance de Pierre Schaeffer, père de la musique concrète, fondateur du Groupe de Recherche Musicale au sein de la Radio Télévision Française, l'occasion pour l'Espace multimédia GANTNER d'un clin d'œil en invitant, le collectif Martiensgohome et le duo Noetinger + Gross. Le tout sera également diffusé en streaming et parfois perturbé par CarlY.

[Espacemultimediantgantner.cg90.net](http://spacemultimediantgantner.cg90.net)

Martiensgohome : opérant à l'intersection de la création radio et de la musique électronique improvisée, le collectif Martiensgohome est présent sur les ondes bruxelloises sans discontinuer depuis sa première création sur Radio Campus. Paysage sonore instantané, musique concrète sauvage, leur musique est avant tout une célébration du son, du bruit le plus brut au tintement le plus cristallin.

Jérôme Noetinger + Jean-Philippe Gross pratiquent une improvisation avec un laptop, et un dispositif électroacoustique regroupant magnétophones à bande, table de mixage, synthétiseurs analogiques, haut-parleurs, micros et électronique...

<http://adrien.merigeau.free.fr/jerome>

<http://jxpx.free.fr>

l'Art-Récré

A partir de 7 ans

Chaque mercredi à partir du 7 octobre de 14h30 à 16h

Gratuit - places limitées à 10 enfants

L'Espace multimédia GANTNER invite vos enfants et vous-même chaque mercredi pour un après-midi nommé Art-Récré. Ces ateliers offrent à vos bambins la possibilité d'avoir un rapport personnel avec les arts et la culture... tout en s'amusant !

Afin de développer la sensibilité et la créativité de chacun, des animations variées sont proposées de 14h30 à 16h en appui avec le fonds documentaire du lieu.

Une invitation à vivre de nouvelles formes de récréations toutes aussi étonnantes que divertissantes.

Contact

stephanie.weiss@cg90.fr

fabien.velasquez@cg90.fr



Exposition

Du 12 mai au 3 juillet

SURFING CLUB

Commissariat Raffael Dorig (galerie Plugin, Bâle)

Vernissage mercredi 72 mai à 18h30

L'exposition «Surfing Club» est une exposition dédiée à une nouvelle génération de netartistes qui travaillent avec et dans le Web. Les artistes présentés ici font partie d'un réseau qui gravite autour des plateformes collaboratives Nasty Nets, Spirit Surfes, Loshadka, Club Internet et Vwork.

À l'instar du net art classique de la fin des années 90, il ne s'agit pas ici d'interroger les grandes utopies du net. Les travaux s'axent plutôt autour de l'utilisation quotidienne des ordinateurs et de l'internet, qui est devenue normale et banale pour une grande partie de la population, en particulier pour les «Digital Natives» qui ont grandi avec le net.

Avec Petra Cortright, Aleksandra Domanovic, Harm van den Dorpel, Oliver Laric, Joel Holmberg...

À noter : Surfing Club est une exposition à découvrir également dans une autre version à la galerie Plugin (Bâle) du 26 mars au 30 mai.

Le 9 mai à 14 heures à Plugin : rencontre avec les artistes Aids-3D, Aleksandra Domanovic, Harm van den Dorpel et Oliver Laric.

Une navette sera proposée pour visiter les deux expositions - le jour et le rendez-vous seront communiqués le 15 avril, pour être tenu au courant, vous pouvez nous appeler, ou envoyer un mail à :

clemence.girard@cg90.fr

Pour en savoir plus sur Plugin :

<http://www.lplugin.org>

Plugin, St. Alban-Rheinweg 64, CH-4052 Basel

Les jeudis de l'espace

Le dernier jeudi de chaque mois de 17h à 20h

Découverte de l'ordinateur et création multimédia

Cette initiation vous permet de vous familiariser progressivement avec l'utilisation d'un ordinateur et la navigation sur Internet, puis de poursuivre votre exploration du multimédia.

Pré requis : aucun

Contact

vincent.marguez@cg90.fr

L'Espace multimédia gantner est une antenne de la Médiathèque départementale de prêt. Service du Conseil général du Territoire de Belfort, il est également labellisé Espace Culturel Multimédia et est membre du réseau international RAN (Réseau des Arts Numériques), soutenu par le Ministère de la Culture et de la Communication, la Direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté, et la Commune de Bourgne.

MAI

Dimanche 2 mai, 17 h
PERTURBATIONS RADIOPHONIQUES
Concerts + webradio

Mercredi 12 mai, 18h30
SURFING CLUB

Vernissage de l'exposition



Le territoire de Belfort et des environs
chez B. Séverin,
15 rue Voltaire Belfort
enviedecrire90@orange.fr

«MOTS D'UN JOUR»

Cartes postales poétiques et numériques,
balade pour capter des bribes de nature.
Ecritures et photographies se complètent,
se mêlent.

Samedi 3 juillet, de 10h à 17h30

Organisation de la journée : RDV à 9h45
pour un départ à 10h précises.

Balade de 2 h ; retour à l'espace multimédia
gantner pour le pique-nique, lecture des
textes ; réalisation d'un clip d'images et de
textes sur ordinateur.

Prévoir : repas partagés, tirés du sac,
bonnes chaussures, appareil photo numéri-
que si possible.

Tarif : 5 euros. Inscriptions avant le 25 juin
(places limitées)

Renseignements : B. Séverin

06 82 40 38 45

En partenariat avec

L'Espace multimédia gantner à Bourgne

clemence.girard@cg90.fr

03 84 23 59 72

LES PODCASTS DE L'ESPACE

20 MAI

une œuvre, un podcast,
Still Living d'Antoine Schmitt

24 JUIN

par Michel Giroud : Kandinsky
En quoi les avant-garde des années vingt an-
noncent-elles le multimédia? L'intermédia? Réalisation Eric Benaud

<http://espacegantner.cg90.fr>

La vie des associations

L'agenda des Galopins

En juin, deux événements importants à ne pas manquer :

Le vide-greniers du dimanche 6 juin, de 6h à 17h autour du gymnase et du foyer.

Vous avez du « bazar » à débarrasser ? De la vaisselle dépareillée, des jouets inutilisés, des vêtements trop petits, des DVD déjà vus ? Inscrivez-vous pour avoir un emplacement ! Utilisez le bulletin d'inscription que vous aurez dans votre boîte aux lettres ou demandez-le à Monique Desprez au 03 84 23 55 77.

Vous êtes à la recherche de livres bon marché, de chaussures d'occasion, d'objets anciens, de bibelots ? Venez chiner parmi les nombreux stands (130 l'an passé).

Ou tout simplement, venez vous balader, manger une saucisse-frites et vous désaltérer avec vos amis...

Le « Rallye d'été » du samedi 26 juin de 14h à 19h dans la cour de l'école.

Formez des équipes de 4 à 8 personnes, en famille, entre amis, avec vos voisins... (1 adulte par équipe minimum) et participez à une chasse aux trésors dans les rues du village, suivie d'un tournoi d'épreuves sportives dans la cour de l'école de la Varonne. Inscriptions du 1er au 20 juin. (consultez les affiches chez les commerçants)

Pour tout renseignement, ou pour participer à l'organisation de ces manifestations, contactez Corinne Bassi (03 84 56 47 28), Anne Wolffhugel (03 84 54 13 78) ou Monique Desprez (06 16 60 24 52).

A vos chaussures avec les randonneurs bourignais

L'association organise La 4^{ème} Marche Populaire de nuit, le samedi 5 juin 2010.

Départ et Arrivée : Foyer Léon Mougin Bourogne

Départ de 15 heures à 21 heures, arrivée limitée à 22 heures. Participation : La licence FFSP est délivrée au départ prix de 1€80.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites au premier contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.

Renseignements :

M. Lane Pierre

10 Rue Sous la Côte, 90140-Bourogne

Tél : 03 84 27 84 78

03 84 23 52 57

Port : 06 27 28 93 43.

lane.pierre@wanadoo.fr

M. Bourquard Alain
24 Rue Lablotier, 90140 Bourogne.
Tél : 03 84 27 70 11



Baraka-Lao rajeunit !



Depuis quelques mois, une section « jeunes » fonctionne au sein de Baraka-Lao ; en effet, 6 jeunes garçons de Bourogne, âgés de 15 à 17 ans ont décidé de se lancer dans une aventure originale : entrer en contact avec des jeunes de Lao (au Burkina-Faso), préparer avec eux un projet et se rendre sur place d'ici 2 ans pour le réaliser.

Bien sûr, ce projet est coûteux ; c'est pourquoi nos 6 aventuriers se démènent pour réunir de l'argent. Une vente de calendriers en fin d'année a permis d'emmagasiner les premiers euros.

Avec le soutien de la municipalité, ils participeront également à l'organisation de la fête de la musique à Bourogne.

L'idée suivante est plus ambitieuse : l'organisation d'une randonnée VTT, ouverte à tous, le dimanche 27 juin prochain. Ce sera la BARAK'A VELO !

Sportifs, familles, jeunes ou moins jeunes, retenez cette date et venez pédaler pour vous oxygéner et aider ces jeunes à réaliser leur projet ! 2 parcours seront proposés à travers chemins et forêts : 15 km ou 40 km.

Tarifs :

de 3 à 6 € selon l'âge et le parcours.

Un cadeau sera offert à chaque participant à l'arrivée !

Vous souhaitez suivre l'actualité de Baraka-Lao, les dernières infos, les rendez-vous, découvrir LAO à travers des photos ?

Consultez notre nouveau site : <http://pagesperso-orange.fr/baraka-lao> ou plus simplement, tapez dans votre moteur de recherche (Google) « baraka-lao ».

Portes ouvertes au Handball Club Grandvillars



Venez découvrir un sport où la France est championne olympique, championne du monde et championne d'Europe !

Vous serez accueillis du 17 mai au 4 juin pour participer gratuitement et sans engagement à nos entraînements (selon votre catégorie). Il suffit pour cela de vous présenter au gymnase correspondant avec une tenue de sport ! C'est très simple, pas d'inscription préalable !

Pour tout renseignement :

Monique Desprez, Tél : 03 84 23 55 77

Équipe École de hand mixte (nés de 2001 à 2003)

- Entraînement le lundi de 17h15 à 18h30
- Gymnase de Grandvillars
- Entraîneurs : Laure Campardon et Monique Desprez

Équipes -12 ans filles et garçons (nés de 1998 à 2000)

- Entraînement le vendredi de 18h30 à 20h
- Gymnase de Bourogne
- Entraîneurs : Pierre Portherat, Damien Toussaint et Eric Fetscher

Équipe - 14 ans filles (nées en 1996 et 1997)

- Entraînement le vendredi de 18h30 à 20h
- Gymnase de Grandvillars
- Entraîneurs : Aurélie Guinder et Lucie Carrara

Équipe - 16 ans filles (nées en 1994 et 1995)

- Entraînements : mardi de 18h à 19h45 à Bourogne, jeudi de 18h45 à 20h30 à Grandvillars
- Entraîneurs : Katya Saint-Voirin et Patrick Péchin

Équipe Senior féminine (nées en 1993 et avant)

- Entraînements : mardi de 20h à 21h30 à Bourogne, vendredi de 20h à 22h à Grandvillars
- Entraîneur : Sandrine Marmet

Bourogne partenaire de l'association une rose un espoir

Cette année l'association Une Rose Un Espoir a pour la première fois mené son opération dans notre commune le samedi 24 avril de 16h à 17h. Les motards ont proposé une rose en échange d'un don de 2 euros minimum au profit de la Ligue contre le cancer de Belfort. En 2009, c'est 8 000 euros qui ont été récoltés dans 11 villages !

Cette somme a permis de financer 50% des accessoires du Mammotome de l'hôpital de Belfort - Montbéliard pour le dépistage du

cancer du sein. L'action 2010 prévoit l'achat d'une sonde échographique d'une valeur de 10 000 euros pour la chirurgie digestive et le dépistage du cancer colorectal au service des docteurs Fratté et Picard.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2009 et 2010 sur leur blog :

<http://unerose-unespoir90.blogspot.com/>

Merci de l'accueil que vous leur avez réservé à l'occasion de cette journée qui nous le souhaitons préfigure une longue et fructueuse collaboration.



> Dernière minute !

L'édition 2010 est une Réussite, au plan humain avec la Solidarité qu'elle a générée... Le montant net n'est pas encore connu mais je peux déjà vous annoncer que nous pouvons financer à 100% la sonde écho de 10 000 euros !... La remise du chèque aura lieu le vendredi 7 mai.

Les organisateurs

FOYER RURAL ET ACTION CULTURELLE (FR&AC)

Programmation du FR&AC à venir

• **Samedi 15 et Dimanche 16 Mai : Exposition de peinture** des adhérents des sections peinture adulte et adolescents. Comme chaque année, les peintres amateurs de Bourogne exposeront les travaux réalisés tout au long de la saison durant les ateliers.



• **Samedi 29 Mai : Fête du FR&AC** : de 14h à 18h après-midi portes ouvertes des sections culturelles et sportives du FR&AC. Découvrez les nombreuses possibilités d'activités proposées à Bourogne !



- **Animations diverses** (structures gonflables pour les enfants, kermesse avec chamboule-tout, pêche à la ligne, tir au pistolet à eau, lancer de balles, parcours de motricité, loto bouteilles...), fabrication de mini fusées et lancement, concert à 15h30 avec le groupe de variété-musette « d'un commun accord », buvette.

- **Dès 19h : repas antillais** sur réservation avec animation dansante assurée par Greg Créantor et son orchestre. Nombre de places limitées à 150. Renseignements et inscriptions au 03 84 27 73 72

• **Cycle « Musique au Lavoir »** : les 1^{er}, 8 et 15 Juin auront lieu comme chaque année au lavoir du Corps de Garde les 3 concerts du cycle « Musique au Lavoir » avec respectivement de la musique Country (Steppin'Stones), puis concert de guitares et chant avec le trio « L ...comme free » et enfin de la musique des pays d'Europe de l'Est avec le Trio Rhapsody. Une belle programmation en perspective à ne manquer sous aucun prétexte

• **Samedi 26 juin : Gala de fin d'année de la section Danse Moderne Jazz** préparé et présenté par les élèves des différents groupes. Renseignements auprès de la responsable de section, Christine au 06 30 93 82 71.

Soirée théâtre du 26 Mars

La Compagnie du Grammont de Beaucourt a été reçue pour la première fois à Bourogne et a interprété avec talent une comédie policière de Bruno Druart « Parfum et Suspensions ».

Un bon moment de détente et de rire partagé par tous, comédiens, organisateurs et spectateurs.



Starmania par la section Danse Moderne Jazz

La section Danse Moderne Jazz et ses 60 adhérentes vous présenteront samedi 26 juin 2010 à partir de 20h, son gala de fin d'année.

Sous l'initiative de Syvana et des responsables de la section, nous présenterons, exceptionnellement et pour la 1^{ère} fois, une comédie musicale « Starmania » avec la participation des petites, des enfants, des ados et des adultes.

Tarif entrée : 4 euros à partir de 12 ans
Pour réserver vos places, contacter :
Christine au 06 30 93 82 71, Séverine au 06 98 41 49 58
ou Isabelle au 03 81 96 15 08.



CLUB COLETTE
 Ambiance, Convivialité, Partage

Dates à retenir

7 mai 1^{er} vendredi du mois, Pétanque
 21 mai Sortie repas (à définir)
 4 juin 1^{er} vendredi du mois
 30 juin fin des activités avec repas

Reprise des activités le vendredi 1er octobre

15 oct. Après-midi du club
 28 oct. Cochonnailles
 5 nov. 1^{er} vendredi du mois
 19 nov. Vin nouveau
 3 déc. 1^{er} vendredi du mois
 15 déc. Repas de NOEL



Repas de printemps avec déguisement, toujours avec le club de MEROUX au foyer Léon MOUGIN le mercredi 17 mars, après-midi dansant avec notre ami JOSEPH à l'accordéon.

AAPPMA (PÊCHE) COMMUNIQUE

DATES :

1. Les nasses seront remises à l'eau courant avril pour les poissons chats.
2. Une journée familiale pour adultes et enfants aura lieu comme l'année passée le 10 juillet pour les poissons indésirables de l'étang. La pêche sera gratuite.
3. Le week-end carnassiers aura lieu en principe les 30 et 31 octobre.



La vie des associations

Carnaval du 13 Mars

Après une semaine de froid intense, le soleil s'est montré généreux lors du Carnaval, pour le plus grand bonheur des enfants.

Le thème du jardin fleuri retenu cette année a été bien suivi puisqu'on a pu voir des enfants déguisés, en fleurs, en coccinelle ou en papillon. Même certains adultes s'étaient déguisés !

Des vaches sur échasses égayaient le cortège en agitant leurs cloches. L'après midi s'est terminé par un goûter et une boum au Foyer où tout le monde s'est bien amusé !



Section peinture

La section « arts plastiques » a vu le jour à la fin des années 80. Elle a succédé à une activité féminine qui commençait à s'essouffler.

La section compte actuellement 19 adhérents adultes répartis en deux groupes qui se retrouvent de 14h à 17h tous les lundis, entourés de Chantal Bidaux et les vendredis avec Gilles Vetter. Depuis septembre 2004, une section peinture adolescents a démarré avec Pierrette Jeudy qui prodigue ses précieux conseils aux ados tous les mercredis de 14h à 16h30.

Une exposition est organisée tous les ans au mois de mai pour présenter le travail réalisé par chacun au cours de l'année (voir programmation du FR&AC à venir).



Section Petites Mains

Elle est ouverte pour les enfants à partir de 6 ans en classe de C.P. Les enfants en collège peuvent également participer aux ateliers.

Ces enfants viennent de Bourgogne mais également des communes avoisinantes (Meroux, Autrechêne, Froidefontaine, Vellescot, Charmois et Morvillars)

Elle fonctionne les mercredis des semaines impaires, excepté pendant les vacances scolaires et elle est fractionnée en trois ateliers d'1h30 chacun : un groupe le matin et deux groupes en après-midi. 27 enfants sont inscrits cette année.

OBJECTIFS DES ATELIERS

Les enfants exécutent en totalité des objets sur des thèmes définis : une base est donnée, ils effectuent, réalisent et achèvent à leurs idées.

Lors d'un atelier, par exemple, ils ont confectionné un masque vénitien : choix des tissus, bijoux, plumes et accessoires, couture simple. Même les plus petits y sont parvenus avec succès !

LES BUTS :

- Être capable de reproduire chez eux avec des matériaux courants ce que nous avons conçu ensemble.
- Redonner une seconde vie à des objets obsolètes (nous essayons de faire à notre manière du recyclage). Bien sûr nous avons besoins également de matériaux neufs. D'ailleurs, tous les dons sont les bienvenus !



La section a participé cette année à la confection des décors du char de Carnaval

POUR L'ANNÉE 2010/2011 :

La section sera ouverte de la même façon.

Les inscriptions se feront le mercredi 15 septembre 2010.

La section a participé cette année à la confection des décors du char de Carnaval.

FRAC-Radio Club

La permanence du club a lieu le dernier vendredi de chaque mois à 20h au foyer rural à Bourgogne.

Nous sommes 37 Adhérents. Nous assurons les manifestations avec les signaleurs radio et effectuons des gestions parkings.

Le Radio-Club fournit à ses adhérents tout le matériel Radio VHF-UHF.

Exemples de manifestations : les carnivals de Belfort et Bourgogne, le Rallye de Franche-Comté, Plaines et cimes (Alsace), le FIMU, le semi-marathon du Lion, la

transsterritoire VTT à Belfort, de nombreux marchés aux puces et des courses cyclistes.

Nous organisons le Salon de la communication et bourse aux matériels le 30/31 Octobre 2010 à Bourgogne au Foyer Léon Mouglin (foyer rural).

Les personnes intéressées pour nous rejoindre peuvent nous contacter chez Mr Jean-Louis MARIE, 4bis rue des fromentaux 90400 Sevenans, au 06 07 35 16 96, ou à la permanence du Frac - Radio club.



La vie des associations

Section atelier équilibre



Cette activité gymnique existe à Bourogne depuis 2006.
A ce jour : 25 adhérents âgés de 57 ans à 82 ans.

Pour qui ?

- Pour les personnes de + de 55 ans.
- Pour ceux ou celles qui ont chuté ou qui ont peur de chuter.

Pourquoi ?

- Pour améliorer la mobilité, donc pour plus de confort.
- Pour mieux maîtriser son environnement.
- Pour augmenter la confiance en soi, pour une plus grande sécurité.
- Pour un renforcement musculaire.
- Pour une meilleure qualité de vie et une meilleure autonomie.
- Pour rompre la solitude.

Comment ?

- Les participants découvrent les sensations liées à l'équilibre et les utilisent chaque jour dans des situations diverses.
- A chaque âge ses problèmes et les moyens de les prévenir.

Tous les jeudis sauf pendant les vacances scolaires de 10h30 à 11h30 au gymnase.

Section gym maintien

La Section Gym Maintien compte à ce jour une quarantaine d'adhérentes. Les séances se déroulent au gymnase de la Varonne hors vacances scolaires :

- Le mardi de 10h à 11h
- Le jeudi de 9h à 9h45

Philippe, notre sympathique et dynamique animateur fait tout pour que nous gardions la forme, en musique et dans la bonne humeur.

Si vous avez envie de nous rejoindre, les séances sont ouvertes à tous, même aux messieurs, sans limite d'âge.

Pour tout renseignement, contacter Claudine Rué, responsable de la section au 03 84 27 74 31



Section SATE (Section Astronautique et Espace)



D'un effectif de cinq personnes, toutes adultes, cette section est tournée vers la réalisation de fusées à une échelle réduite.

Les engins que nous réalisons peuvent atteindre une altitude de 1 000 m et plus sans dépasser les 2 000 m (altitude maximum autorisée en Europe).

Embarquant un calculateur de bord, la fusée donne des renseignements sur ses performances telle que sa vitesse, son accélération l'altitude atteinte lors de la culmination et bien d'autres informations sur le vol. Ces informations sont ensuite analysées et comparées à celles initialement prévues par la simulation.

Ainsi au fil des années nous progressons dans cette discipline qui n'est pas vraiment facile mais est extrêmement passionnante.

De nombreux projets sont à l'étude et seuls les problèmes financiers pourront freiner notre ardeur à poursuivre leurs réalisations.

Par ailleurs, en raison des contraintes liées à la législation française trop obsolète, nous sommes obligés d'effectuer nos lancements hors de France.

Malheureusement nous déplorons l'absence de jeunes au niveau de la section malgré notre présence sur de nombreuses expositions et manifestations de la région où nous espérons chaque fois attirer de nouveaux adhérents.

Pour fêter le lancement de la fusée Russe Soyouz en juin prochain à Kourou, la section SATE réalise actuellement deux maquettes volantes de cette fusée de légende (voir photos).

Manifestations prévues avec présence du SATE

5 au 9 Mai : Festiciel à Courcelles Les Montbéliard

Samedi 29 Mai : Fête du FR&AC à Bourogne (fabrication partielle de fusée et lancement, film sur les activités de la section)

Septembre : Rencontre internationale à Alcolea de Cinca (Espagne)

1^{er} au 3 Octobre : Rencontre internationale à Neuchâtel (Suisse)

30 et 31 Octobre : Stand sur le salon de la communication à Bourogne



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Remise de détecteurs de fumée NF EN 14604

Mardi 30 mars, Yves Ackermann, président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS) et Jacky Perrin, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP) ont remis aux présidents d'amicales les détecteurs de fumée.

La fédération nationale des sapeurs-pompiers de France a initié l'opération « un sapeur-pompier - un détecteur de fumée » afin que ces derniers montrent l'exemple et bénéficient de tarifs avantageux pour leurs installations. Cette action a été relayée localement par Jacky Perrin, président de l'UDSP du Territoire de Belfort.



Yves Ackermann, président du CASDIS, a souhaité étendre cette opération « un détecteur - un agent » à tout le personnel du SDIS, sapeurs-pompiers et personnel administratif et technique.

« Aujourd'hui, le taux d'équipement des français est de seulement 2 % contre 87 % pour l'Angleterre et 90 % pour la Norvège. Or on sait que dans les pays où le taux d'équipement dépasse les 80 %, le nombre d'incendies nécessitant l'intervention des sapeurs-pompiers ainsi que la mortalité liée aux incendies domestiques ont baissé de 50 %. En France, nous devons équiper nos habitations de détecteurs de fumée normalisés et rattraper notre retard » a déclaré le président du CASDIS.

Afin d'inciter le maximum d'agents à s'équiper, le CASDIS a participé financièrement et l'UDSP a pris à sa charge un euro qui sera reversé au profit de l'œuvre des pupilles orphelins des sapeurs-pompiers (ODP).

Cette action a ainsi permis d'acheter au total 430 détecteurs de fumée normalisés.

Pour conclure son discours, Yves Ackermann a déclaré « les sapeurs-pompiers du Territoire de Belfort seront ainsi des exemples et des relais incontournables pour expliquer l'indispensable nécessité d'avoir chez soi cet équipement qui peut sauver des vies ».

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers des Tourelles a relayé cette initiative nationale en offrant un détecteur par amicaliste. Ce sont donc 50 détecteurs qui ont été remis aux actifs opérationnels mais également aux retraités et membres associés.

Ce que dit la loi :

Jeudi 25 février 2010, la loi visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumées dans toutes les habitations, collectives et particulières, principales et secondaires, neuves et anciennes a été adoptée. Cette installation devra être effective dans un délai de cinq ans maximum.

Les décrets d'application de la loi devraient être signés dans les 6 mois qui viennent, ainsi que s'y est engagé Benoist Apparu, secrétaire d'État au Logement. Cette mesure, issue de la proposition de loi déposée en 2005 contribuera à réduire fortement le nombre de victimes d'incendies domestiques dans notre pays.

- Obligation est faite à l'occupant d'un logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, d'installer et d'entretenir au moins un détecteur de fumée normalisé.
- L'occupant du logement déclare son installation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie
- Un décret en Conseil d'État définira les caractéristiques techniques du détecteur de fumée normalisé et les conditions de son installation, de son entretien et de son fonctionnement.
- Entrée en vigueur au plus tard cinq ans à partir de la date de publication de la présente loi au Journal Officiel (à paraître)

DATE À RETENIR :

Dimanche 13 juin

- **Matin** : esplanade du Château de Morvillars : Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers (revue des troupes, défilé motorisé)
- **Après-midi** : portes ouvertes du Centre de Secours des Tourelles (visite du centre, démonstrations, animations ludiques)

CÉLÉBRATION DU 8 MAI 1945

Une histoire dans l'histoire : La capitulation allemande à Berlin



Dès le 4 mai, le Général de Lattre de Tassigny est avisé qu'il est désigné pour signer au nom de la France, l'acte de capitulation de la Wehrmacht.

À son PC à Lindau, il reçoit le message suivant :

Secret N° 1443/DN/3PS. 7 mai 1945

Vous êtes désigné par le général de Gaulle pour participer à la signature de l'acte solennel de capitulation à Berlin. Est prévu que le général Eisenhower et le représentant du commandement russe signeront comme partie contractante.

Vous signerez donc comme témoin mais devez exiger en tout cas des conditions équivalentes à celles faites par le représentant britannique, à moins que celui-ci signe pour Eisenhower.

Date et lieu signature ainsi que les conditions matérielles du voyage vous seront fixées directement par S.H.A.E.F. !

SEVEZ

Le Général Sevez est le chef d'état-major adjoint de la Défense Nationale.

Le Commandant de la 1^{ère} Armée Française est accompagné de son chef d'état-major, le Colonel Demetz, et de son chef de cabinet le Commandant Bondoux.

La signature est prévue au PC du Maréchal Joukov, installé dans une école de sous-officiers à peu près intacte.

À l'extrémité d'une longue galerie, une vaste salle rectangulaire.

Pour toute décoration, trois drapeaux.

Le drapeau Rouge, l'Union Jack, et la Bannière étoilée. Pas de drapeau Français.

De Lattre proteste. Les Russes se décident à en fabriquer un. À 20 heures, notre emblème national est fixé entre ceux de la Grande Bretagne et des États Unis.

À minuit dix, donc le 9 mai, le Feldmarchal keitel entre dans la salle quand il aperçoit le Général de Lattre, « Ach ! grommelle-t-il, il ne manquait plus que cela »

À 0h45 c'est fini, la salle s'évacue.

Vers 1h30 les portes de la salle, s'ouvrent à nouveau, les tables sont couvertes de bouteilles de vin du Caucase et de flacons de Vodka.

Le maréchal Joukov fait un long discours à la gloire de Staline, du président Roosevelt, et du Premier ministre Churchill.

Pas un mot pour la France.

Le Général de Lattre le fait remarquer, alors Joukov se lève et improvise un chaleureux discours, et porte un toast spécial pour le France, à son esprit de résistance personnifié par le Général de Gaulle et son armée.

Toute la salle est debout, l'orchestre joue la Marseillaise.

Ainsi, comme l'avait souhaité le Général de Gaulle le 18 juin 1940, la France était à Berlin le 8 mai 1945.

Le 8 mai prochain nous célébrerons cet anniversaire devant le monument aux Morts de Bourogne.

Le Président

Infos pratiques

Communiqué

ARMÉE DE TERRE «devenezvousmeme.com»

Chaque année, l'armée de terre recrute environ 15 000 jeunes, de sans qualification jusqu'à bac+5, de 17 ans et demi à 29 ans, et propose des postes dans 400 spécialités.

La durée des contrats varie de 1 à 5 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Chacun reçoit une formation militaire et une formation de spécialité.

Nos conseillers en recrutement se tiennent à la disposition des candidats et de leurs parents pour une information complète et pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

N'hésitez pas à nous contacter.

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées,
Hôtel du Gouverneur - Place de l'Arsenal

90016 BELFORT CEDEX,

Tél : 03 84 98 43 08

Fax : 03 84 98 43 88

cirfa.belfort@terre-net.defens.gouv.fr

www.devenezvousmeme.com

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 9h30 à 18h

Sur Rendez vous en dehors de ces créneaux.



Délégation départementale du DDEN...



La délégation du Territoire de Belfort a fait appel à la mairie pour relayer le fait qu'il n'y a pas actuellement de candidat pour être délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN) pour

l'école élémentaire de Bourogne.

Le DDEN est nommé par l'inspecteur d'académie pour une période de 4 ans. C'est un bénévole ayant fait preuve « de son attachement incontesté à la cause de l'enseignement public ».

Les anciens parents d'élèves, les enseignants retraités, les personnes en activité qui portent un intérêt particulier pour

l'école peuvent être candidats.

Le DDEN a pour mission de visiter les bâtiments scolaires (équipement, entretien, sécurité, hygiène), de faire la liaison et la coordination entre l'école et la municipalité, usagers et administration ; de participer au conseil d'école, à l'animation dans les domaines des équipements complémentaires de l'école et enfin de mener une réflexion et une information sur l'école et l'éducation.

Si vous êtes intéressés vous pouvez faire acte de candidature auprès de l'inspection académique – place de la révolution française – 90 003 Belfort Cedex, ou envoyer un courriel à : dden90@free.fr

Carnet

Naissances

14.12.2009 **GUARDIA Clarence**, 2 Zone Industrielle

01.01.2010 **GRESSOT Louna**, 9 rue Louis Thomas

15.03.2010 **BLETZACKER Kenzo**, 5 rue du Moulin

03.04.2010 **LEMOSY Lily-Rose Noa**, 4 rue des Vignerons

07.04.2010 **SCHNEIDER Mathias**, 10 rue de Belfort

Seuls les avis de naissance ayant fait l'objet d'un accord des parents sont diffusés.

Décès

07.02.2010 **FERRY Madeleine (Juliette)** née ERNY,
4 rue de Belfort

22.03.2010 **SANGLARD Serge**,
16 rue de la Gare